

ENTREPRISES
PARTICULIERSTOULOUSE (31)
PARIS (93)DANS NOS CAMPUS
DANS VOS LOCAUX
E-LEARNING

35H



NOUS CONSULTER

OBJECTIFS

L'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

PUBLIC

- Toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'une structure de sécurité civile.
- Les personnes en formation BNSSA (sauveteurs aquatiques)
- Les entreprises et structures qui disposent d'équipes constituées et de matériel de première intervention : pompiers de sites industriels, agents de sécurité des centres commerciaux, des parcs d'attraction
- Les personnes souhaitant entrer en formation de pisteur secouriste
- Les personnes souhaitant entrer en formation de moniteur de plongée
- Les personnes souhaitant entrer en formation de pisteur bike patrol
- Arbitres et coach sportifs

PÉDAGOGIE

- Livret pédagogique remis à chaque stagiaire
- Support Prezi de la FFSS conforme aux recommandations de la DGSCGC.
- Outil multimédia :
- Vidéos
- Matériels de secourisme : sac PS et oxygénothérapie, mannequin, défibrillateur de formation...

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation continue sur l'ensemble des modules nécessaires à la formation : formative et sommative
- Livret de certification du candidat
- Mises en situation ou cas concrets
- QCM en ligne

PROGRAMME

1. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
2. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
3. Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés.
4. Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - 4-1. Victime d'une obstruction des voies aériennes ;
 - 4-2. Victime d'un saignement abondant ;
 - 4-3. Victime ayant perdu connaissance ;
 - 4-4. Victime en arrêt cardiaque ;
 - 4-5. Victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ;
 - 4-6. Victime présentant un malaise ;
 - 4-7. Victime présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
5. Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
6. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.